

Saint-Péver

Bulletin municipal - Décembre 2016



Comice agricole du samedi 24 septembre

Mariée, célibataire ! Quel avenir pour la commune ? La réforme territoriale est en place avec ses 13 grandes régions. Les communautés de communes se regroupent. Le Leff Communauté rejoint Lanvollon Plouha Communauté. Nous faisons maintenant partie de « Le Leff Armor Communauté ». Il reste la dernière pièce de ce puzzle - l'échelon communal - celui qui nous concerne en premier lieu. Apparemment impossible de rester seul ! Il faut s'associer au sein d'une « commune nouvelle ». Nos options sont de nous regrouper à deux ou trois ou bien créer une grande commune regroupant les 13 communes du Leff Communauté comme le souhaitent certains. Le choix est difficile mais ce sera notre choix et la population sera concertée.

En ces temps de grands troubles, de grands changements et d'épreuves diverses - mondialisation, changements climatiques, pauvreté, guerres, mouvements de population - la tentation est aux identitarismes, nationalismes et repli sur soi. De grands sujets qui souvent nous dépassent. Essayer de rendre le monde meilleur, ça commence ici, à notre niveau, loin des grands discours. Les diverses associations - présidents, membres, bénévoles - créent du lien (une expression à la mode). Je les remercie pour leur dévouement et leur persévérance. La fin de l'année est un temps de fête, de joie et de paix entre tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté. Avec l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne année et une bonne santé. Je vous convie à la cérémonie des vœux qui se tiendra le 14 janvier à l'espace socioculturel. Le vin d'honneur sera suivi comme chaque année d'un repas servi à la salle polyvalente pour ceux qui le souhaitent.

Bloavezh Mat d'an holl

Vœux de la municipalité



Après avoir mentionné les attentats de Paris du mois de novembre 2015 et demandé une minute de silence en l'honneur des victimes et de leurs familles, Jean Jourden a poursuivi son allocution en rappelant à notre mémoire les personnes de la commune décédées dans l'année *« Ces vœux sont l'occasion de témoigner notre solidarité envers les personnes de notre commune qui souffrent de maladie ou de solitude, ceux qui affrontent des moments douloureux, des deuils. Nous avons*

une pensée pour ceux qui nous ont quittés : Henri Le Borgne, notre doyen - Yvonne Briand - Maria Lepvrier - François Thoraval - Loïc Petibon - Marcel Moisan - André Beffrey. » Jean Jourden s'est félicité des 5 naissances enregistrées dans la commune et des 4 mariages qu'il a célébrés. Puis il a fait état des principales réalisations en 2015. La mise en place du R.P.I. avec la commune de Saint-Adrien. L'effacement des réseaux



électriques et téléphoniques aériens du bourg et d'Avaugour pour un coût total de 180.000,00 euros HT dont 83.000,00 euros à la charge de la commune. Dernier point, la réforme territoriale – *« Je serai peut-être le dernier maire de Saint-Péver ! Dans le cadre de la réforme territoriale, les communes vont être amenées à se regrouper au sein de « communes nouvelles » et les communautés de communes devront fusionner pour former des « communautés de communautés » ! La question pour l'instant est de savoir avec qui le Leff Communauté, auquel nous appartenons, va fusionner. Nous, nous aimerions que se crée un grand pôle autour du bassin de Guingamp. Le sujet sera à l'ordre du jour dans les mois à venir et la population sera consultée le moment venu. »* Pour conclure, le maire s'est adressé aux présidents d'associations – *« Je tiens, une fois de plus, à remercier les présidents d'associations oh combien importantes dans une commune; sans elles, les communes n'auraient pas autant de dynamisme. »*





Soann et ses parents



Sacha et ses parents



Mathéo et ses parents

Chacun des enfants nés en 2016 s'est vu remettre un arbre fruitier offert par la municipalité.

Vœux aux Doyens



José entouré de ses deux enfants Josette et Yannick - Jean Jourden et les adjoints Guy Moisan, Pascale Le Yan et Pascal Martin - Alexandre et François les deux petits enfants et Bruno.

Jean Jourden a présenté ses vœux à la doyenne Jeanne Steunou, âgée de 89 ans - un moment agréable - *"Nous avons évoqué de vieux souvenirs. Jeanne et mes parents étaient très amis"*. Accompagné de ses adjoints, il s'est rendu au foyer logement de Pommerit Le Vicomte où réside le nouveau doyen de la commune Joseph Le Garff, dit José, âgé de 88 ans. Joseph Le Garff est né à Kerspers en Ploumagoar le 28 septembre 1927. Son épouse, Marie Le Gall, décédée le 2 mars 2007, est née 2 jours après José, le 28 septembre 1927. Ils se sont mariés le 10 novembre 1956 - c'est aussi l'année de leur arrivée à Kergouriou en Saint-Péver. Ils ont eu deux enfants Josette et Yannick. José a deux petits enfants Alexandre et François, présents sur la photo avec leurs parents Josette et Bruno. José vit au foyer logement depuis trois ans. *"Nous avons été accueillis avec champagne et pâtisseries. José a entonné 'Etoile des neiges'. Un vrai moment de joie."* Ce texte est à mettre au passé – José est décédé le 10 mars 2016.

Etat civil

Naissances : Ezio Magnabosco : le 08 juin 2016 - de Cyril Magnabosco et de Laëtitia Jaouen

Décès : Joseph Le Garff le 10 mars 2016 et Georges Mahé le 6 Octobre 2016

Mariages : Lenaïck Camus et Elodie Briand – Laurent Le Moine et Cécile Lavalande

Budget Primitif 2016

Fonctionnement			
	2015	2015	2016
Dépenses	Prévisionnelles	Réalisées	Prévisionnelles
Charges à caractère général	91.390,00€	70.228,81€	94.461,05€
Charges de personnel et frais assimilés	125.452,00€	113.868,29€	118.690,00€
Atténuation de produits	4.000,00€	3.792,00€	4.000,00€
Autres charges de gestion courante	27.092,00€	26.286,69€	36.647,00€
Charges financières (intérêts des emprunts et dettes)	6.500,00€	4.078,70€	6.500,00€
Charges exceptionnelles	50,00€	-----	500,00€
Dépenses imprévues	-----	-----	-----
Total des dépenses réelles	254.984,00€	218.254,49€	259.798,05€
Virement sur section d'investissement	16.350,00€	-----	78.891,95€
Opération d'ordre de transferts entre sections	-----	-----	-----
Total des dépenses de fonctionnement	271.334,00€	218.254,49€	338.690,00€
Recettes	Prévisionnelles	Réalisées	Prévisionnelles
Produit d'exploitation	14.950,00€	19.041,79€	17.749,05€
Impôts et taxes	115.678,00€	124.229,00€	120.765,00€
Dotations, subventions et participations	120.703,00€	121.146,49€	117.767,00€
Autres produits de gestion courante	20.000,00€	18.572,39€	16.000,00€
Produits financiers et exceptionnels	3,00€	2,84€	2,00€
Atténuation des charges	-----	-----	-----
Total des recettes réelles et ordres	-----	-----	272.283,05 €
Excédent antérieur reporté	-----	-----	66.406,95€
Total des recettes de fonctionnement cumulées	271.334,00 €	284.661,44€	338.690,00€

Taux d'imposition 2016

	Taux de référence 2015	Nouveaux taux
Taxe d'habitation	17.24	17.41
Taxe foncière (bâti)	22.53	22.76
Taxe foncière (non bâti)	98.21	99.19

Un programme d'élargage va être proposé en début d'année. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître en mairie.

Investissements				
	2015	2015	2016	2016
Dépenses	Prévisionnelles	Réalisées	Restes à réaliser	Prév. + R à r
Remboursements d'emprunts	17.000,00€	16.148,23 €	-----	23.000,00€
Effacement de réseau	132.270,00€	21.563,49€	65.000,00€	107.347,00€
Aménagement du bourg	-----	-----	-----	12.000,00€
Boulodrome + amendes de police	8.970,00€	5.970,00€	-----	1.000,00€
Bâtiments communaux + hangar	15.000,00€	1.440,00€	13.560,00€	35.229,00€
Mobilier et matériel	24.778,79€	16.561,84€	-----	5.200,00€
Ecole	-----	-----	-----	-----
Travaux de voirie	10.000,00€	1.841,88€	-----	108.000,00€
Solde d'exécution d'invest. reporté	16.782,21€	-----	-----	-----
Total des dépenses d'investissement	224.801,00€	63.626,44€	-----	291.776,00€
Recettes	Prévisionnelles	Réalisées		Prévisions
Excédents de fonct. capitalisés	76.418,43€	76.418,43€	-----	€
emprunts	122.529,57€	-----	-----	101.000,00 €
F.C.T.V.A. *	1.576,00€	2.091,80€	-----	28.785,47€
Subventions d'investissement	7.927,00€	-----	-----	76.969,00€
Amortissement SDE	-----	-----	-----	-----
Prélèvements section de fonct.	16.350,00€	-----	-----	78.891,95€
Solde d'exécution positif reporté	-----	-----	-----	6.129,58€
Total des recettes cumulées	224.801,00€	86.427,23€	-----	291.776,00€

Subventions aux associations

Ass. Extérieures	Subv 2015	Subv 2016	Ass. Communales	Subv 2015	Sub 2016
ADMR	40,00 €	40,00 €	Amicale	1200,00 €	1500,00 €
AFSEP	30,00 €	30,00 €	Chasseurs	150,00 €	150,00 €
Banque alimentaire	84,00 €	87,00 €	Foot	150,00 €	150,00 €
Croix Rouge	20,00 €	20,00 €	Club	150,00 €	150,00 €
Ligue Cancer	40,00 €	40,00 €	Restudo	150,00 €	150,00 €
Leucémie Espoir	40,00 €	40,00 €	FNACA	50,00 €	50,00 €
Prévention routière	30,00 €	30,00 €	Chapelle Avaugour	150,00€	150,00€
Protection civile	20,00 €	20,00 €			
Comice Plouagat	130,00 €	246,00 €			
Restos du Cœur	40,00 €	40,00 €			
PLB	40,00 €	40,00 €			
Total	514,00 €	633,00 €	Total	2.000,00 €	2.300,00 €

Echos du Conseil Municipal

Réunion du 22 janvier 2016

Personnel de l'école : La convention CAE-CUI de Madame Muriel GAUTIER a été renouvelée pour une période de six mois (du 05 janvier 2016 au 04 juillet 2016). La prise en charge par l'Etat sur cette période est de 70 % contre 85 % dans la première convention. Un agent communal qui intervient à l'école va être absent pour une durée de un mois environ. Pour la remplacer dans ses fonctions le temps de son absence, Madame Fanny MARTIN sera recrutée pour une durée déterminée par la commune. Celle-ci intervient déjà à l'école dans le cadre d'une « Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel » par l'intermédiaire du Pôle Emploi de Saint-Brieuc.

Ramassage des ordures ménagères : Le tri sélectif va être mis en place sur la commune à la rentrée. A cet effet, chaque foyer disposera de deux conteneurs à poubelle. Une poubelle grise pour les ordures ménagères et une poubelle jaune pour le reste soumis au tri sélectif. Seuls resteront en collectif les conteneurs pour le verre.

Commune nouvelle : Monsieur Jean-Pierre LE GOUX, Maire de Lanrodec a discuté de l'opportunité de créer une commune nouvelle entre Saint-Péver et Lanrodec, des études vont être faites pour comparer les taux d'imposition.

Association 4°+ : Mme Françoise KERYER explique qu'elle va intervenir avec son association 4°+ à l'école sur les temps d'activité périscolaire pour réaliser des plantations d'arbustes avec les enfants au mois de novembre. Il reste à trouver un endroit pour réaliser les plantations.

Réunion du 10 mars 2016

Elagage : L'opération, ouverte à toutes les personnes de la commune, va être reconduite. L'inscription se fait en mairie

Orientations budgétaires : Les projets d'investissement pour 2016 - un programme de voirie - La construction des allées de boules - la construction du hangar communal - des travaux d'aménagement du parking - des Travaux de rafraîchissement dans le logement communal au dessus de la mairie - la poursuite des travaux d'effacement des réseaux dans le bourg et la route de Pont Clet. La deuxième tranche sera inscrite au budget 2016 pour un montant de 44.000,00 €, mais considérant les capacités financières de la commune de plus en plus restreintes, la réalisation de l'opération sera peut être différée dans le temps, voire même annulée, en raison d'éventuelles dépenses à venir jugées prioritaires par rapport à cette opération.

Contrat de territoire 2015-2020 : Le Leff Communauté bénéficiera d'une enveloppe de 1.439.496,00 € au titre du contrat départemental 2016-2020 - 50 % de l'enveloppe sont attribués à l'EPCI et 50 % aux communes. Cette répartition ne peut être négociée. Les projets qui seront inscrits dans le contrat devront atteindre un taux d'autofinancement d'au moins 30 %. Deux opérations sont proposées dans le cadre du contrat de territoire 2015-2020. **Programme de voirie :** Montant estimatif H.T. des travaux : 90.000,00€ avec un taux de subvention de 66,97 % soit 60.273,00€ - Reste à la charge de la commune 29.727,00€ **Aménagement du parking :** Montant estimatif H.T. des travaux : 10.000,00€ avec un taux de subvention de 66,97 % soit 6.696,00€ - Reste à la charge de la commune 33.034,00€

Proposition de commune nouvelle : Une réunion a été organisée à Lanrodec avec Côtes-d'Armor Développement pour étudier la possibilité de créer une commune nouvelle entre Lanrodec/Saint-Péver/Saint-Fiace. Saint-Péver a également la possibilité de se marier avec Ploumagoar. Il est nécessaire de poursuivre les différentes réflexions et d'avoir une vision plus précise.

Réunion du 31 mars 2016

Budget : Vote du budget primitif 2016

Réunion du 3 juin 2016

Effacement du réseau téléphonique - route de Plésidy : contribution de la commune 3.200,00 euros.

Programme de voirie : La commune a voté le 31 mars 2016 son budget primitif dans lequel est inscrit un programme de voirie d'un montant de 108.000,00€ TTC. Le programme de voirie a été retenu dans le cadre du contrat de territoire 2016-2020 et se voit donc attribuer une subvention de 37.599,32€ + 29.370,00€ au titre de l'ancienne dotation départementale de solidarité communale aujourd'hui financée par la communauté de communes. Le programme portera sur les secteurs de Kergouriou - Park Avaugour - Kerantraou - Castel Pic - Goaziliou auxquels il est proposé de rajouter : les accotements au niveau du carrefour de Kervery - une portion de voie à Kernaour - une portion de voie à Pen ar Hoat - une partie du parking face à l'église (le C.A.U.E. interviendra pour qu'une étude sur l'aménagement du parking soit proposée. Pour préparer le chantier il est nécessaire de prévoir un curage des fossés et l'arasement des accotements. Un devis a été présenté par l'entreprise Moisan & Fils pour un montant de 4.840,44€ T.T.C. Un programme de point à temps est nécessaire pour reboucher les trous dans les secteurs du Rest, de Kergouriou, de Kernaour, de Kervaliou, du Moulin de Toul Borzo.

Compte rendu élagage : Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SARL LE FORESTIER - montant de la facture pour la mairie de 99.00 € pour une haie bocagère. L'entreprise est également intervenue chez plusieurs particuliers qui ont profité du programme lancé par la municipalité.

Fusion intercommunale : Le conseil, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion de la Communauté de Communes Lanvollon Plouha et de la Communauté de Communes de Le Leff Communauté, tel qu'arrêté par le préfet des Côtes d'Armor le 29 avril 2016 et demande que la possibilité d'intégration à ce nouveau périmètre soit offerte aux communes limitrophes.

Ecole : Pour la prochaine rentrée, les effectifs vont être en baisse, 75 élèves contre 84 aujourd'hui. La répartition des classes entre les deux écoles (Saint-Péver et Saint-Adrien) est à étudier afin de maintenir un équilibre des effectifs entre les deux structures. Un agent a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 01 septembre 2016. Il est nécessaire de prévoir son remplacement.

Subvention amicale laïque : Le transport pour emmener les enfants à la piscine est pris en charge par l'Amicale Laïque du RPI Saint-Péver/Saint-Adrien. Le coût du transport a augmenté, en conséquence, la subvention versée à l'Amicale est augmentée. Monsieur Guy MOISAN propose la somme de 1.500,00 € versée en deux fois, une partie pour la période de septembre à décembre et l'autre pour la période de janvier à juillet - 600,00 € ont déjà été versés pour septembre/décembre. Il restera donc 900,00 € à verser pour la période de janvier à juillet.

Commune nouvelle : Une proposition de commune nouvelle a été faite, regroupant toutes les communes de Leff Communauté. Monsieur le Maire indique qu'il n'est pas intéressé par cette proposition. Deux orientations sont possibles, soit créer une commune nouvelle avec Ploumagoar soit créer une commune nouvelle avec Lanrodec et Saint-Fiacre. Il est nécessaire que des études approfondies soient demandées pour chacune des propositions afin de pouvoir effectuer des comparaisons objectives, support d'un choix permettant de préserver au mieux les intérêts de la commune.

Réunion du 8 juillet 2016

Compte rendu conseil d'école : Le bilan du RPI après une année d'exercice est positif. De nouvelles enseignantes seront présentes à la rentrée 2016. Elles sont affectées, à leur demande, sur le RPI Saint-Péver/Saint-Adrien pour remplacer les institutrices qui ont demandé une mutation.

Planning rentrée scolaire 2016 : Suite au départ à la retraite de Mme Riou, il est nécessaire de lancer un appel à candidatures pour la remplacer à compter du 30 août 2016. Il est proposé que la personne qui sera recrutée le soit sur un temps de travail de 28 heures. Le contrat en CAE de Mme Gautier a pris fin le 05 juillet 2016. Deux personnes sont nécessaires à l'école pour assurer le service de restauration et trois agents pour l'animation des activités périscolaires dont deux titulaires du BAFA. Il faut donc réfléchir au recrutement d'un nouveau CAE pour l'année scolaire 2016-2017.

Commune nouvelle : Le dispositif financier relatif à la création d'une commune nouvelle est prolongé jusqu'à la fin de l'année. Monsieur le maire explique qu'il souhaite profiter de ce délai supplémentaire pour étudier la possibilité de fusionner Saint-Péver avec Saint-Fiacre et Lanrodec. Madame Françoise Keryer demande que différentes études soient réalisées et notamment qu'une comparaison soit faite entre l'hypothèse d'une commune nouvelle regroupant Ploumagoar et Saint-Péver et l'hypothèse d'une commune nouvelle regroupant Saint-Péver, Saint-Fiacre et Lanrodec. Il faut également comparer les services offerts par la future agglomération de Guingamp par rapport à la nouvelle communauté de communes regroupant Leff Communauté et la Communauté de communes de Plouha.

Aménagement des abords de la salle socioculturelle : Talus situé près de la salle socio culturelle - devis de la SARL Armor Espace Vert pour la fourniture et la pose d'une toile tissée marron sur environ 120 m² ; Montant HT 600,00€ - Montant TTC 720,00€ - La commune choisira ensuite des végétaux à planter pour orner ce talus.

Comice agricole : Le comice agricole aura lieu à Saint-Péver le 24 septembre 2016

Questions diverses : Nécessité de réfléchir au devenir du logement situé au dessus de la mairie.

Réunion du 8 juillet 2016

Avant de démarrer la séance, Monsieur le Maire demande aux personnes présentes de respecter une minute de silence en hommage à l'ensemble des victimes des attentats perpétrés à Nice et à Saint-Etienne-du-Rouvray

Programme de voirie : l'entreprise COLAS Centre Ouest a été retenue pour réaliser le programme de voirie 2016 de Saint-Péver - Montant de l'offre : 54.623,12€ HT + TVA 10.924,62 €.

Les membres du conseil municipal ajoutent que toutes les personnes qui souhaitent mettre du bitume dans leur propriété peuvent se manifester en mairie pour obtenir un devis de la part de l'entreprise COLAS Centre Ouest.

Commune nouvelle : Monsieur Guy MOISAN revient sur le point concernant la création d'une commune nouvelle. Il indique qu'il souhaite que la commune prenne une décision rapidement et que cette décision aura un impact sur le dynamisme de la commune et son développement économique. Les élus souhaitent associer la population à cette décision, un questionnaire sera adressé à tous les foyers de la commune. Monsieur le Maire indique que ce sujet sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal qui aura lieu en septembre. Un questionnaire pourra être validé à cette occasion.

Cantine scolaire : Nouveau tarif de 2,50 € par repas.

Elagage : Un courrier devra être adressé aux propriétaires pour élaguer les arbres qui dépassent sur la voie publique.

Patrimoine mobilier de la commune : Madame Pascale LE YAN a accompagné les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil Départemental pour examiner le patrimoine mobilier de la commune. L'un des points essentiels de cette visite concerne la nécessité de restaurer la bannière de l'église qui est un élément rare dans le patrimoine des communes. Les services du Conseil Départemental vont transmettre une liste d'artisans spécialisés dans ce type d'ouvrage. Les frais de

restauration peuvent se voir attribuer une subvention égale à 75 % du coût des travaux. La visite des édifices religieux de la commune a été l'occasion de faire un recensement du mobilier inscrit au titre des monuments historiques. Lors de cette visite, il est apparu qu'il manque la statue de Saint Etienne de la chapelle de Restudo - cette statue est en bois polychrome et mesure environ 1,15 mètre de haut. Datée du 17ème et inscrite au titre des Monuments Historiques, elle a été vue en 1999 lors d'un précédent récolement. Il est nécessaire de mettre en œuvre toutes les démarches nécessaires pour retrouver cette statue qui est un élément important du patrimoine de la commune.

Réunion du 12 octobre 2016

Frais de gardiennage des chapelles de Saint-Péver : Chapelle de Restudo - Madame Muriel GAUTIER - montant de l'indemnité : 38,11 € soit 76,22 pour les deux années 2015 et 2016. Chapelle d'Avaugour : Madame Marie-Françoise MALLEGOL : montant de l'indemnité : 50,00 € soit 100,00 € pour les deux années 2015 et 2016. Les clefs seront disponibles en mairie. Un affichage va être mis en place aux abords des deux édifices pour informer le public des différentes possibilités de retrait des clefs. Le numéro du Maire sera également précisé afin que les visiteurs aient toutes les informations nécessaires pour organiser, suivant ses disponibilités, d'éventuelles visites en dehors des heures d'ouverture de la mairie. Considérant ces nouvelles dispositions, Monsieur le Maire explique qu'il n'y a plus lieu de rémunérer, à compter de 2017, les différents préposés chargés du gardiennage des chapelles. Cette activité pourra continuer à être exercée, par les personnes qui le souhaitent, à titre bénévole.

Fusion des intercommunalités - mise à jour des statuts : A compter du 1er janvier 2017 la fusion de la Communauté de Communes Lanvollon Plouha avec la Communauté de Communes de Le Leff Communauté deviendra effective.

Composition de la future assemblée communautaire : Par délibération en date du 13 Septembre 2016, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes de « Le Leff Communauté » a approuvé les modifications statutaires nécessaires dans le cadre de la fusion - harmonisation et transfert des compétences. Le nombre des conseillers communautaires de la future intercommunalité est de 50 conseillers.

Ecole : Il y a 67 élèves entre les deux écoles. Sont prévus en cours d'année 7 enfants qui intégreront la classe de TPS. 12 élèves du CM2 quitteront l'école en fin d'année pour rejoindre les classes de 6ème. Muriel GAUTIER est stagiaire à compter du 30 août 2016 sur un temps de travail de 29 heures 44. Fanny MARTIN est recrutée sur un temps de travail de 17 heures 17 pour l'année scolaire. Elle intervient à la cantine, à la garderie et aussi pour l'animation des TAP. La piscine à Guingamp n'est pas possible car le créneau disponible tombe sur le temps des TAP. Un créneau est disponible à la piscine de Quintin, le mardi de 9h40 à 10h20 au 3ème trimestre. Un contrat a donc été conclu entre l'école de Saint-Péver et la piscine Ophéa de Quintin. Des fournitures pour l'anglais vont être achetées pour un montant de 58 €. Le Directeur de l'école a informé que les enfants participeront à la cérémonie du 11 novembre. L'enseignante de CE1/CE2 souhaite faire du soutien pour quelques élèves de sa classe, le jeudi de 15h00 à 15h45, temps normalement consacré aux activités périscolaires délivrées par la commune. Les TAP ont pour objectif d'offrir à tous les enfants un accès aux loisirs. Il est dommage de priver certains élèves d'un service offert par la commune.

Passage protégé du parking vers l'école : Les élus indiquent qu'ils vont matérialiser la traversée de route du parking vers l'école par la mise en place d'un passage piétonnier. L'agence technique de Guingamp va être contactée pour savoir si elle peut réaliser les travaux.

Voirie 2016 : Le programme de voirie 2016 a été réalisé. La quantité de bitume livrée ne correspond pas à la quantité validée dans le devis. L'entreprise chargée des travaux sera contactée pour réfléchir à un arrangement permettant de compenser cette différence.

Communes nouvelles : Plusieurs réunions à venir sont prévues à la CDC. Une étude fiscale va être lancée au niveau de Leff Communauté pour étudier l'opportunité de créer une commune nouvelle comprenant les 13 communes de l'intercommunalité. Monsieur le Maire explique qu'il souhaite attendre les résultats de cette étude fiscale pour se prononcer sur le choix de Saint-Péver en matière de commune nouvelle.

Patrimoine communal : Travaux qui pourraient être réalisés sur l'église de Saint-Péver et dont la mairie aurait la maîtrise d'ouvrage, pour un montant qui pourrait avoisiner 20.000,00 € ht (subvention possible de l'état à hauteur de 50%) - une nouvelle porte d'entrée sur le transept sud (celle en place étant en trop mauvais état) - la restauration des portes Nord, Sud et Ouest - une révision de la couverture. Ces travaux seront prévus dans le budget 2017. Quant à la bannière, le dossier suit son cours - les contacts se poursuivent avec le Conservatoire des Antiquités et Objets d'Art ainsi que les Services du Patrimoine Historique et Contemporain. Il est nécessaire de prendre toutes les bonnes informations avant de se lancer. Monsieur le Maire dit que les travaux de restauration de la bannière sont prioritaires et qu'ils doivent intervenir le plus rapidement possible.

Réunion du 30 novembre 2016

Compte rendu voirie : La réception de chantier s'est tenue le 29 novembre 2016 en présence de l'entreprise Colas Centre Ouest et de l'entreprise T.P. Moisan & Fils.

Montant HT du marché Moisan & Fils - Curage de fossés et arasement d'accotements : **5.696,60 €**

Montant HT du marché initial Colas Centre Ouest : **54.623,12 €**

Suite à une différence de tonnage d'enrobé livré par rapport à la quantité prévue dans le devis, la réfection d'enrobés au lieu dit Kervaliou a été faite et vient donc s'ajouter aux 3,5km d'enrobés réalisés par l'entreprise Colas. Ces travaux supplémentaires nécessitent la signature d'un avenant d'un montant de 8.000,00 € HT. Cet avenant a été validé à l'unanimité.

Parking salle socioculturelle : Le devis présenté par l'entreprise Colas Centre Ouest pour un montant de **24.540,00 € HT** a été validé.

Compte rendu du conseil d'école : L'effectif prévisionnel pour la rentrée 2017-2018 est de 78 enfants. Des travaux d'entretien sont à prévoir à l'école, Monsieur Sébastien CLOAREC va présenter un devis. La commune va prendre directement en charge le financement de la piscine et du transport pour s'y rendre. Le montant de la subvention versée à l'Amicale Laïque sera diminué du montant de ces factures. Montant du forfait piscine de Quintin : 810,00 € et transport Jézéquel : 115,00 TTC par séance. 10 séances sont prévues. Le montant des factures est à partager avec Saint-Adrien dans le cadre du R.P.I. Il est prévu l'acquisition d'un aspirateur plus performant. Un tracé sera fait pour marquer l'emplacement du car - l'agence technique va présenter un devis pour le marquage au sol.

Organisation de la semaine scolaire : Pour l'année scolaire 2016-2017 les TAP ont lieu comme suit :

- Saint-Adrien : les mardis et vendredis après-midi de 14h50 à 16h20
- Saint-Péver : les lundis et jeudis après-midi de 15h à 16h30

Contrat chenil service : Proposition du groupe SACPA - Chenil Service et prestation retenue par le conseil municipal pour un montant annuel de 338,92€ HT : du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h30. En dehors de ces horaires, la Commune devra répondre à ses obligations réglementaires relatives à la divagation des animaux errants, blessés ou agressifs, **par ses propres moyens**.

Demande de subvention contrat de territoire : pour le programme de voirie 2016 et l'aménagement du parking salle socioculturelle. Montant de la subvention : **37.599,32 €** (soit 43,14% du montant des travaux).

Questions diverses : La tournée de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif se fera désormais le lundi. Il est donc préférable de sortir les bacs le dimanche soir.

Urbanisme

5 permis de construire : 2 maisons individuelles, 2 extensions, 1 poulailler
4 déclarations préalables : 4 divisions

Ecole



A l'initiative des élus de Saint-Péver et Saint-Adrien, une vingtaine de parents des deux communes, le directeur de l'école et quelques élus ont participé à la réunion de bilan de cette première année d'expérience du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Guy Moisan a fait part du constat très positif de ce regroupement avec des retombées indéniables pour tous : *«Toutes les conditions ont été réunies pour que les élèves s'épanouissent dans les meilleures conditions. Les classes ne sont pas surchargées, le personnel est en nombre suffisant. Cette organisation a permis de maintenir les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) à deux fois 1h30 sur les deux sites avec des activités intéressantes et variées.»* Guy Moisan a aussi souligné le rôle important des responsables élus des deux communes *«La très bonne entente entre les élus a permis une concertation fructueuse et une réactivité très rapide pour résoudre les éventuels petits soucis et répondre au mieux aux demandes des parents et des enseignants.»* L'expérience est donc reconduite pour la prochaine rentrée avec une prévision des effectifs très légèrement en baisse, mais avec la même répartition entre les deux communes. Le directeur demeure inchangé, deux enseignants titulaires sont nommés en remplacement des deux départs. Guy Moisan a aussi remercié les différentes personnes qui sont intervenues à l'école au niveau de la garderie, la cantine, les TAP pour pallier les absences dues aux arrêts maladies *«la solidarité est notre maître mot et nous avons à cœur de faire le maximum pour le bien des enfants, la satisfaction des parents et des enseignants et ainsi promouvoir l'attractivité de nos communes.»* (Réunion du 10/06/2016)



"Alwena, Mathéo, Julien, Enora, Louanne et Maelie, aujourd'hui est un jour important - le dernier que vous passez à l'école primaire avant d'intégrer le collège ! Là-bas, vous allez découvrir une nouvelle organisation pour laquelle il est nécessaire d'acquérir de l'autonomie. Vous allez devoir vous responsabiliser en allant de classe en classe et de professeur en professeur au fil des différentes matières que vous allez étudier. Vous allez vous faire de nouveaux amis et vous faire les muscles avec un sac plus lourd ... Alors, pour marquer cette étape, mais aussi pour vous récompenser de votre bon travail à l'école, les membres des conseils municipaux des deux communes sont heureux de vous offrir ce dictionnaire. Vous êtes maintenant, avec vos camarades, les ambassadeurs du « RPI Saint-Péver - Saint-Adrien » au collège." (extraits du petit mot prononcé par Jean Jourden.)

A pied, en métro, en train, en bus : Dans le cadre du projet "classe de ville", Audrey Connan et sa classe de CE1-CE2 ont passé 2 journées à Rennes les jeudi 26 et vendredi 27 mai - accompagnés de deux parents Morgane Henry et Christophe Merrer. Ils ont dormi à l'auberge de jeunesse de Rennes. Sur place un accompagnateur supplémentaire, Sylvain, leur a servi de guide.

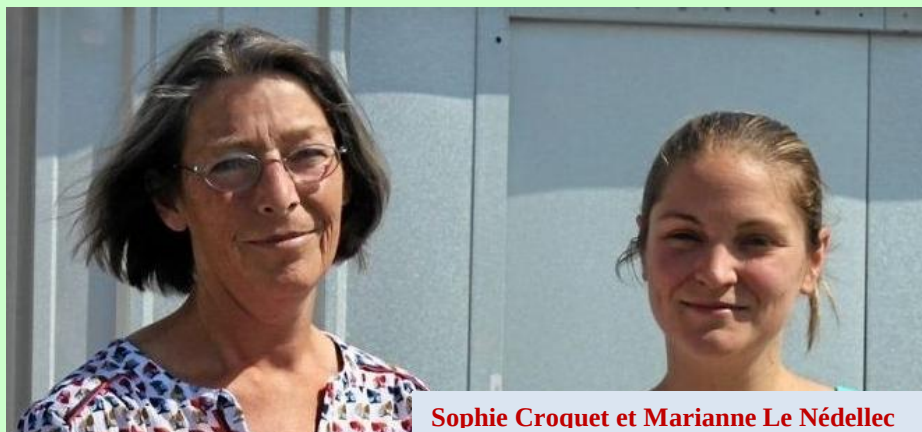


"Lors de la 1ère matinée, nous avons fait un comparatif des communes de St-Péver et de Rennes puis nous avons travaillé sur la lecture du plan de la ville et le fonctionnement de la ligne de métro. Nous avons piqué-niqué et visité le parc du Thabor par le biais d'un jeu d'orientation en petits groupes. Après-midi, nous sommes allés dans les locaux d'une radio : Canal B. Le lendemain, vendredi, nous avons découvert les quartiers périphériques de Rennes en métro (quartiers Kennedy, Villejean, La Poterie) puis nouveau jeu d'orientation dans le centre historique de Rennes par petits groupes (Rennes à travers l'histoire : de l'Antiquité à nos jours, mur romain, portes mordelaises, observation de l'architecture des maisons (bois et pierres), Hôtel de ville, Opéra, Parlement). Les élèves, à tour de rôle, étaient guides et conduisaient leurs groupes à travers les rues en se repérant sur un plan. Suite à cette matinée chargée, nous avons déjeuné dans un des restaurants universitaires de Rennes. Enfin, l'après midi était consacrée à la visite du Musée des Beaux-arts (étude d'une oeuvre en particulier avec une médiatrice culturelle, puis visite libre) et retour à la gare pour prendre le train de 16h50. Un séjour qui a bien plu aux élèves."



Vendredi 24 juin à 20h00 à Saint-Adrien : Les enfants des deux écoles ont proposé une chorale de Chants du Monde Africain - spectacle de qualité, très apprécié des parents. Des plants et des fleurs ont été offerts aux partants - Sylvie et Gaétane en charge de la petite et moyenne section à Saint-Adrien ainsi que Audrey en charge des CE1 et CE2 à Saint-Péver, sans oublier Janie, employée à l'école de saint-Péver qui part en retraite.

Ecole – rentrée 2016



Sophie Croquet et Marianne Le Nédellec



Marine Landais

Le regroupement pédagogique entre les écoles de Saint-Adrien et Saint-Péver a pris son rythme de croisière. Pour cette rentrée, l'école de Saint-Adrien accueille 35 élèves, de la toute petite section au cours préparatoire. La classe des plus petits (petite et moyenne sections - 13 élèves) est prise en charge par Sophie Croquet qui arrive de la région parisienne. La classe de la grande section et CP (22 élèves) est entre les mains de Marianne Le Nédellec, déjà présente l'année dernière. La garderie de l'école commence dès 7h00 et fonctionne jusqu'à 19h00. L'encadrement est complété par Danielle Constant (ATSEM) ainsi que Yolande Blais.

L'école Anjela-Duval accueille cette année 32 élèves. La classe des grands (CM1 et CM2 - 18 élèves) est prise en charge par Franck Ouanrimilou, également directeur. La classe de cours élémentaire (CE1 et CE2 – 14 élèves) est entre les mains de Marine Landais qui arrive de Saint-Alban où elle assurait auparavant la direction de l'école. Elle est originaire de Trémuson. Florence Lanne - professeur des écoles remplaçante-intervient le lundi et le jeudi. L'encadrement est complété par Muriel Gautier et Fanny Martin qui occupent diverses tâches et assurent aussi les TAPS.



Amicale Laïque



Les diverses opérations menées pendant la saison ont permis de dégager un bénéfice de 7.400,00€. A cela s'ajoutent les subventions des Mairies de Saint-Péver (1.500,00 €) et de Saint-Adrien (523,00 €). Les recettes ont permis de financer (tout ou en partie) la fête de Noël, la chorale, plusieurs sorties (Zoo de Trégomeur, Centre Forêt Bocage à la Chapelle Neuve, Ile de Bréhat), une classe de ville, un projet voile, les séances et trajets piscine, le pique-nique de fin d'année ainsi que divers achats (cadeaux de départ aux institutrices et de retraite pour Jannie) et les frais de fonctionnement de l'amicale (banque, assurances, timbres, ligue de l'enseignement). Le solde au 15 septembre 2016 est de 7.016,50 €

Projets 2016 – 2017 : L'opération **Pizzas** est reconduite 1 fois par mois à Saint-Péver uniquement, à la demande de la pizaiolo qui sur l'année 2015-2016 a fait peu de ventes à Saint-Adrien - **Repas tartiflette** en Novembre à Saint-Péver : L'idée cette année étant de proposer uniquement une vente à emporter afin de limiter le nombre de bénévoles, le temps et l'organisation (pas de ménage et pas de réservation de salle) - **Vente idées cadeaux pour Noël** : Tabliers, torchons, tasses, personnalisés avec les dessins des enfants - **Soirée crêpes** le 4 mars à Saint-Adrien - **Vente de brioches** aux vacances de Pâques (participation des enfants lors des TAP avec Muriel) - **Loto** le 14 juin à Bourbriac - **Photos de classe** en juin - **Kermesse** le 2 juillet à Saint-Péver.

A noter : Une réflexion est menée autour d'idées pour mobiliser le maximum de parents lors des actions de l'amicale. L'ensemble des parents sera tenu informé ultérieurement des décisions prises dans ce cadre. Les parents accompagnateurs pour les sorties/séjours financés par l'Amicale seront en priorité des parents qui sont bénévoles aux actions de l'amicale.

Election / Renouvellement du bureau : 3 personnes sur les 8 membres du bureau ont renouvelé leur mandat. A noter que seuls des parents de la commune de Saint-Péver composent le bureau.

Présidente : Stéphanie Trubuilt **Trésorière :** Adeline Thoraval **Secrétaire :** Angélique Caro.

Réel succès de l'opération tartiflette à emporter qui a rapporté 1.450,00 euros de bénéfices. Depuis sa mise en place, il y a quelques années, l'opération pizzas rencontre un franc succès. Ce succès est dû à la qualité des pizzas bien sûr mais aussi à la forte participation et l'assiduité de la population de Saint-Péver. Les ventes des deux premiers vendredis ont rapporté 330,00 euros. **Le bureau vous remercie au nom des enfants de l'école à qui profitent tous les fonds récoltés.**

Le Club



Président d'honneur : Jean Jourden

Président : Jean Lallier

Vice-présidente : Ida Thoraval

Secrétaire : Monique Lucas

Secrétaire-adjointe : Anne Marie Maingour

Trésorier : Gilbert Lebleu

Trésorier-adjoint : Philippe Maingour



Photo Anne Marie

Le club compte 23 adhérents venant de saint-Péver, Saint-Fiacre, Plésidy et se porte bien par les temps qui courent. Le dernier carré tient bon. Plusieurs concours de cartes, très suivis, ont été organisés. Repas à l'Auberge de l'Etang Neuf. Il y aura le traditionnel goûter de Noël puis l'assemblée générale qui se tiendra en Janvier. Et toujours le même souhait « *que de nouveaux membres viennent étoffer l'équipe qui bien sûr ne rajeunit pas !* »

Chasseurs



Président : Stephen Disserbo

Vice-Président : Cédric Cocguen

Trésoriers : Gurvan Coatrieux et Mickaël Morvan

Secrétaires : Damien Camus et Lenaïck Camus

La société compte 30 chasseurs dont deux nouveaux-venus - Sylvain Scolan et Mathilde Travadon - photo ci-contre présentant son premier brocard. Les jours de chasse demeurent inchangés - dimanche et jours fériés et le lundi de l'ouverture. Une centaine de perdrix ont été lâchées début Septembre, 2 semaines avant l'ouverture. Une chasse à courre au lièvre est prévue début Mars. Quant à la prochaine fête de la chasse elle aura lieu traditionnellement l'avant-dernier dimanche du mois d'Août.

Dimanche 21 août a eu lieu, au boulodrome, la fête de la chasse, avec plusieurs activités au fil de la journée. Le midi, près de 300 repas ont été servis avec, au menu, le pâté de chevreuil préparé par les chasseurs et les saucisse-frites. L'après-midi, une trentaine de doublettes ont pris part au concours de boules. Les visiteurs ont également pu tester leur adresse au tir à l'arc et s'initier au lancer de couteaux.

Trieux Football Club



Le club compte 43 licenciés joueurs et 10 licenciés dirigeants. L'équipe A évolue en deuxième division et bataille chaque dimanche pour essayer de se maintenir en milieu de tableau. L'équipe B est en quatrième division et gère bien ce début de saison en haut de tableau. Damien Parmentier qui vient de Saint-Brieuc a commencé à arbitrer pour le club et couvrira donc le TFC la saison prochaine.

Commémorations



19 mars : Commémoration de la fin des combats en Algérie - Dépôt de gerbe au Monument aux Morts. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été servi au bar de la mairie. Les membres du comité FNACA et leurs épouses (25 personnes) ont ensuite pris part au repas servi dans la salle polyvalente.



8 mai : La tradition s'était perdue - les enfants de l'école venaient chanter la Marseillaise devant le monument aux morts lors des cérémonies de commémorations. Une douzaine d'enfants étaient présents cette année, renouant avec la tradition. Ils ont été applaudis par l'assistance impressionnée par leur performance. La cérémonie au Monument aux Morts a été suivie d'un vin d'honneur servi par le bar de la Mairie à la salle socioculturelle. Le repas traditionnel, offert par la municipalité, a été servi à la salle des fêtes pour les personnes de plus de soixante ans.

11 novembre : Les enfants ont chanté la Marseillaise. Ils avaient fait un travail de recherche sur la grande guerre et 4 d'entre eux ont lu des extraits de lettres adressées par les soldats à leurs familles. Une exposition a été présentée au public à la salle polyvalente.



Fête du Pain



Samedi soir, une bonne odeur de pain chaud a envahi le village du Dahnouët, qui compte 25 habitants. Pour la neuvième édition consécutive, les bénévoles du quartier se sont réunis autour du vieux four à pain restauré. Gilbert Chevance, boulanger à la retraite, a repris du service pour une nouvelle fournée. Les habitants et les convives, autour du repas à base de produits du terroir, ont pu déguster le pain traditionnel cuit au feu de bois. Le temps d'une soirée, la population du quartier s'est multipliée par quatre, et c'est dans une ambiance conviviale que la journée s'est achevée. (Article et photo Ouest-France - Manon Le Yan)

Avaugour



La chapelle était comble, la cérémonie était belle. Il ne s'agit pas de rivaliser avec Restudo mais les gens du quartier ont réussi leur pari de redonner vie à ce pardon. Cette troisième année de renaissance a connu un succès double de l'an passé puisque près de 300 personnes ont pris part au repas servi par les bénévoles de l'association. Forts de ce succès, le président François Raault et son équipe sont prêts pour la prochaine édition et remercient les nombreux fidèles sans lesquels il n'y aurait pas de pardon.

Restudo





Téléthon Motos



Les 190 motards du Téléthon moto ont fait étape à la ferme du Bois-Meur. L'association "Promenons-nous dans les Bois" et le "Comité d'Animation de Saint-Fiacre" avaient organisé l'accueil avec café, gâteaux, mandarines, jus de fruits. Le responsable de l'organisation de ce Téléthon motos, Patrice Bérot, s'est vu remettre des enveloppes de dons de la part du Club d'Avaugour de Saint-Péver, du Club des Bruyères de Saint-Fiacre, de l'association Tiers Quart Monde, du Comité d'Animation de Saint-Fiacre et de Promenons nous dans les Bois. Outre ces enveloppes de dons, les 1.500,00 euros de bénéfices du Téléthon Randos VTT et Marche ont été remis au Leff Communauté, partenaire de l'événement.



Téléthon 2016

250 VTT, 80 marcheurs. Un bon cru avec une météo tout à fait correcte. Les parcours sont toujours autant appréciés des Vététistes et des marcheurs qui apprécient le cadre naturel du massif forestier. Un grand merci aux bénévoles des communes de Saint-Péver, Saint-Fiacre et Lanrodec qui se sont à nouveau mobilisés pour le Téléthon. (Jeff Thoraval)



Tiers et quart monde



L'association Tiers et quart-monde offre 1.550 € de dons : L'assemblée générale de l'association Tiers et Quart-monde des communes de Saint-Adrien, Saint-Péver, Saint-Fiacre, Saint-Connan, Senven-Léhart et Plésidy a permis d'effectuer le bilan du dernier repas. « Nous avons fait un bénéfice de 1.350 € », a annoncé, mardi, la présidente, Yolande Le Béhec. Le comité a décidé de répartir des dons d'un montant de 1.550 € : 200 € au Père Steunou au Bénin, 200 € à soeur Thérèse Le Béhec à Madagascar, 200 € aux Deux Ailes de Boquého, 150 € à la mucoviscidose, 150 € au Téléthon, 150 € à la Ligue contre le Cancer, 100 € à la Banque alimentaire en denrées alimentaires, 100 € aux Restos du Coeur en denrées alimentaires, 100 € Au Paradis de Sandra au Bogota, 100 € au Rayon de Soleil de Mûr-de-Bretagne, 100 € à l'Association de Dylan de Bourbriac. **Le prochain repas poule au riz aura lieu le 5 février 2017, à Saint-Connan.**

Georges Mahé



Georges Mahé a fait danser de nombreuses générations à travers les bals qu'il animait avec son orchestre. Il était notre doyen. Après 68 ans de musique, il s'est éteint le 6 octobre. Ses obsèques ont été célébrées à Saint-Fiacre.

Georges était né le 12 décembre 1930, à Saint-Fiacre. Après ses études dans la petite école communale, il s'était marié en 1955, à Plouvara, avec Claire Le Cardinal. Le couple a tenu une exploitation agricole dans le village du Guern. De leur union sont nées deux filles, Nelly et Martine.

La passion qui coulait dans ses veines, c'était l'accordéon qu'il avait commencé à l'âge de 14 ans. Son premier bal, il l'avait animé le 8 mai 1945, pour la Libération. Il avait alors 15 ans. Son talent était connu sur toute la Bretagne. Il animait aussi les bals de mariages, et certains des couples l'ont sollicité, 50 ou 60 ans plus tard, pour venir animer leurs noces d'or ou de diamant. Il était en retraite depuis 1988, à Saint-Péver, dans le bourg.

Classes 6 et 1



Une soixantaine de convives ont pris part au repas dansant samedi soir au restaurant de l'Etang Neuf. Regrouper les deux classes est une excellente idée - "Plus on est de fous plus on rit". Maurice Moisan, le nouveau disk jockey de la commune a assuré l'ambiance. Une soirée très réussie dont les participants garderont un très bon souvenir. Une très bonne cuvée avec le doyen de la soirée Félix Gautier (90 ans) et 5 octogénaires (Annick Lebleu, Thérèse Thoraval, Jean Lallier, René Thoraval et Michel Martin). Les deux plus jeunes âgés de 5 ans (Leyla Thoraval et Elvyn Gautier).

Allées de boules



Samedi 23 juillet, le maire de la commune et ses élus se sont réunis avec de nombreux bénévoles pour remettre en état les allées de boules et en créer quatre nouvelles autres. Dès le matin, les bénévoles se sont appliqués à enlever les anciennes poutres, abîmées, et peindre les nouvelles, puis poser les bordures des nouvelles allées et mettre en place le grillage. « *Je remercie les personnes qui sont ici aujourd'hui, bénévolement. Leur implication pour la commune nous permet de réduire de façon importante le coût de ces travaux. Nous avons créé quatre allées de boules neuves et remis en état les douze autres, désormais il y a seize allées de boules au bouldrome* », a détaillé le maire. La journée s'est achevée autour de grillades, avec la satisfaction d'avoir partagé ensemble une belle journée et réalisé un travail d'équipe efficace. (Photo et article Ouest-France du 26/07/2016 - Manon Le Yan)

Location de la salle Polyvalente

	Associations communales		Habitants et contribuables de St-Péver	Personnes extérieures à la commune
1 jour	60,00€	1 jour	140,00€	260,00€
2 jours	100,00€	2 jours	200,00€	370,00€
		3 jours	315,00€	405,00€
Réunion	Gratuit *	Gouter-apéritif *	60,00€	100,00€
Assemblée générale	Gratuit *	Réveillon	270,00€	non
Sono	Gratuit	Sono	gratuit	non
Caution sono	1000,00€	Caution sono	1000,00€	
Caution	200,00€	Caution	200,00€	500,00€

* 10,00€ du 1^{er} novembre au 30 avril – frais de chauffage * Gouter-apéritif n'excèdent pas 3 heures

* Gratuite pour les cafés d'enterrements.

Location de l'Espace Socio-culturel

	Associations communales *	Habitants de St-Péver Commerces locaux	Hors commune
1 jour	50,00€	100,00€	170,00€
2 jours	70,00€	120,00€	220,00€
3 jours	100,00€	140,00€	270,00€
Caution	200,00€	200,00€	500,00€

* Une occupation gratuite par an

Horaires

Horaire d'ouverture de la mairie au public					
Tél : 02 96 21 42 48 – Fax : 02 96 21 42 42 – email : mairie.st.pever@wanadoo.fr					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8h30 - 12h30	9h00 - 12h30		8h30 - 12h30	9h00 - 12h30	
	13h30 - 17h00			13h30 - 17h00	
Horaire d'ouverture de la déchetterie à Plouagat					
Le ramassage des ordures a lieu chaque lundi - tri sélectif					
Lundi	Mercredi		Vendredi		Samedi
9h00 – 12h00 et 13h30 – 17h00					

Garderie

7h30 – 9h00	0,60 € par tranche de 30 mn*
16h30 – 17h30	1,35 € - tarif forfaitaire - incluant un goûter.
17h30 – 18h30	0,60 € par tranche de 30 mn*

Cantine

Le prix d'un repas pour un enfant est de 2,50 €	Le prix d'un repas pour un adulte est de 5,00 €
--	--

Site internet

<http://www.saint-pever.net>

Pour « alimenter » le bulletin et le site internet de la commune, il faut des documents et des photos. N'hésitez pas à transmettre vos informations et vos photos afin qu'elles soient partagées par le plus grand nombre.